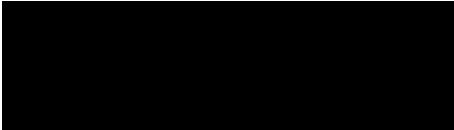


PAR COURRIEL

Québec, le 17 juillet 2023



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M31745

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 26 juin 2023, visant à obtenir:

*« permis ou avis de conformité à la réglementation sur les établissements d'hébergement touristique, que vous auriez pu délivrer aux propriétaires de l'immeuble situé au
83 Rue St Louis G1R 3Z4 à Québec.
(Logement de 1 à 9 et cela sur une durée allant de 2016 à aujourd'hui)»*

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient des documents répondants aux renseignements recherchés pour les logements 2, 4 et 6 du 83 rue St-Louis à Québec (G1R 3Z4). En vertu des articles 53 et 54, les renseignements personnels demeurent confidentiels.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins, p.i.

FD/gv

p.j.

- Avis de recours
- 302216 – Avis écrit
- 302216 - Lettre 20220916

- 302216 - Avis écrit 20220916
- TR CITQ Établissement 302216- Renouvellement de l'enregistrement
- 308838 – Avis écrit
- 308838 - Lettre 20220913
- 308838 - Avis écrit 20220913
- TR CITQ Établissement 308838- Renouvellement de l'enregistrement
- 309202 – Avis écrit
- 309202 - Enregistrement 20220916
- 309202 - Avis écrit 20220916
- TR CITQ Établissement 309202- Renouvellement de l'enregistrement

Article 53 de la Loi sur l'accès

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale; 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Article 54 de la Loi sur l'accès

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

ATTESTATION D'ÉTABLISSEMENT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE

NUMÉRO D'ÉTABLISSEMENT:

302216

CATÉGORIE : Établissement de résidence principale

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

6-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

DATE DE VALIDITÉ:

Du 26 avril 2021

Au 25 avril 2023

Le 16 septembre 2022

Madame, Josée Senneville
6-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

N/Réf. : Établissement n° 302216
Adresse : 6-83, rue Saint-Louis, Québec

**Objet : Enregistrement de votre établissement d'hébergement
touristique**

Madame,

La nouvelle Loi et le nouveau Règlement sur l'hébergement touristique sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2022.

Puisque l'établissement cité en rubrique possédait à cette date une attestation de classification en vertu de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, il est automatiquement réputé être enregistré en vertu de la nouvelle loi.

Un numéro d'enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Prenez note qu'il s'agit du même numéro que votre numéro d'établissement (302216). Cet enregistrement est valide jusqu'au 31 mars 2023.

Pour plus d'informations sur les nouvelles catégories, nous invitons à consulter [notre communiqué du 1^{er} septembre](#).

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, l'avis écrit ci-joint doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. Prenez note que votre panneau pourra lui aussi demeurer en place jusqu'au 31 août 2023.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ENREGISTRÉ

302216

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

Établissements de résidence
principale

CATÉGORIE

302216

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

6-83, rue Saint-Louis, Québec

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

De : [Marilyne Bernasconi](#)
A : [Marilyne Bernasconi](#)
Objet : TR : CITQ Établissement # 302216 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 4 juillet 2023 13:45:03
Pièces jointes : [image.png](#)

----- Message d'origine -----

De : # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>;
Reçu : Wed Feb 15 2023 14:16:09 GMT-0500 (heure normale de l'Est)
À : Josée Senneville [REDACTED] art. 53-54
Sujet : CITQ Établissement # 302216 - Renouvellement de l'enregistrement



Le 15 février 2023

Josée Senneville
6-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

N/Réf. : Établissement n° 302216
Adresse : 6-83, rue Saint-Louis, Québec

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 31 mars 2024.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, un avis écrit doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. L'avis écrit que vous possédez déjà est toujours valide et doit continuer à être affiché.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement (302216).

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

This content is extracted to AzureBlobStorage

ATTESTATION D'ÉTABLISSEMENT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE

NUMÉRO D'ÉTABLISSEMENT:

308838

CATÉGORIE : Établissement de résidence principale

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

2-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

DATE DE VALIDITÉ:

Du 02 mars 2022

Au 01 mars 2024

Le 13 septembre 2022

Madame, Sara Marcil
2-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

N/Réf. : Établissement n° 308838
Adresse : 2-83, rue Saint-Louis, Québec

**Objet : Enregistrement de votre établissement d'hébergement
touristique**

Madame,

La nouvelle Loi et le nouveau Règlement sur l'hébergement touristique sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2022.

Puisque l'établissement cité en rubrique possédait à cette date une attestation de classification en vertu de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, il est automatiquement réputé être enregistré en vertu de la nouvelle loi.

Un numéro d'enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Prenez note qu'il s'agit du même numéro que votre numéro d'établissement (308838). Cet enregistrement est valide jusqu'au 28 février 2023.

Pour plus d'informations sur les nouvelles catégories, nous invitons à consulter [notre communiqué du 1^{er} septembre](#).

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, l'avis écrit ci-joint doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. Prenez note que votre panneau pourra lui aussi demeurer en place jusqu'au 31 août 2023.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ENREGISTRÉ

308838

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

Établissements de résidence
principale

CATÉGORIE

308838

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

2-83, rue Saint-Louis, Québec

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

De : [Marilyne Bernasconi](#)
A : [Marilyne Bernasconi](#)
Objet : TR : CITQ Établissement # 308838 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 4 juillet 2023 13:52:39
Pièces jointes : [image.png](#)

----- Message d'origine -----

De : # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>;
Reçu : Tue Jan 31 2023 10:15:51 GMT-0500 (heure normale de l'Est)
À : Sara Marcil [REDACTED]; art. 53-54
Sujet : CITQ Établissement # 308838 - Renouvellement de l'enregistrement



Le 31 janvier 2023

Sara Marcil
2-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

N/Réf. : Établissement n° 308838
Adresse : 2-83, rue Saint-Louis, Québec

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 28 février 2024.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, un avis écrit doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. L'avis écrit que vous possédez déjà est toujours valide et doit continuer à être affiché.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement (308838).

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

This content is extracted to AzureBlobStorage

ATTESTATION D'ÉTABLISSEMENT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE

NUMÉRO D'ÉTABLISSEMENT:

309202

CATÉGORIE : Établissement de résidence principale

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

4-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

DATE DE VALIDITÉ:

Du 29 mars 2022

Au 28 mars 2024

Le 16 septembre 2022

Madame, Roxane Marcil
4-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

N/Réf. : Établissement n° 309202
Adresse : 4-83, rue Saint-Louis, Québec

**Objet : Enregistrement de votre établissement d'hébergement
touristique**

Madame,

La nouvelle Loi et le nouveau Règlement sur l'hébergement touristique sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2022.

Puisque l'établissement cité en rubrique possédait à cette date une attestation de classification en vertu de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, il est automatiquement réputé être enregistré en vertu de la nouvelle loi.

Un numéro d'enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Prenez note qu'il s'agit du même numéro que votre numéro d'établissement (309202). Cet enregistrement est valide jusqu'au 28 février 2023.

Pour plus d'informations sur les nouvelles catégories, nous invitons à consulter [notre communiqué du 1^{er} septembre](#).

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, l'avis écrit ci-joint doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. Prenez note que votre panneau pourra lui aussi demeurer en place jusqu'au 31 août 2023.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

ATTESTATION D'ÉTABLISSEMENT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE

NUMÉRO D'ÉTABLISSEMENT:

309202

CATÉGORIE : Établissement de résidence principale

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

4-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

DATE DE VALIDITÉ:

Du 29 mars 2022

Au 28 mars 2024

De : [Marilyne Bernasconi](#)
A : [Marilyne Bernasconi](#)
Objet : TR : CITQ Établissement # 309202 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 4 juillet 2023 12:20:17
Pièces jointes : [image.png](#)

----- Message d'origine -----

De : # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>;
Reçu : Tue Jan 31 2023 10:16:00 GMT-0500 (heure normale de l'Est)
À : Roxane Marcil <[REDACTED]>; art. 53-54
Sujet : CITQ Établissement # 309202 - Renouvellement de l'enregistrement



Le 31 janvier 2023

Roxane Marcil
4-83, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z4

N/Réf. : Établissement n^o 309202
Adresse : 4-83, rue Saint-Louis, Québec

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 28 février 2024.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, un avis écrit doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. L'avis écrit que vous possédez déjà est toujours valide et doit continuer à être affiché.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement (309202).

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

This content is extracted to AzureBlobStorage